

**AMAP EN PAYS DE FAYENCE**  
**ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MARS 2016**  
**EXERCICE 2015**

**Présents** : 18 en début de séance, 20 en fin de séance, sur 31 adhérents , dont 3 pouvoirs . Nos statuts n'imposent pas de conditions de quorum.

**Rapport moral** : le président indique que nous poursuivons les objectifs définis en 2001 lors de la création de l'Amap : - permettre les échanges par des circuits courts. Ce qui relevait encore de l'utopie il y a 15 ans, répond aujourd'hui à une nécessité.  
- sensibiliser au fait que les énergies ne sont pas illimitées : ex : en janvier, février, mars, nous évitons le déplacement aux adhérents pour une boîte d'œufs en regroupant les livraisons sur Fayence et Montauroux.  
- permettre les rencontres conviviales pour approfondir la réflexion. La simplification des contrats (par Anne) a libéré de l'énergie au service de cette réflexion.

Le président cite le film « Demain » comme un écho à notre démarche.

Vote sur le rapport moral : contre : 0

abstention : 1

pour : 17

**Rapport d'activités** : peu de changement : le nombre d'adhérents est stable ainsi que le chiffre d'affaires. Christian Bermond a repris les œufs et les poulets sans problème. On note une baisse des contrats légumes et agneau.

Vote sur le rapport d'activités : contre : 0

abstention : 0

pour : 20

**Rapport financier** : voir le détail en pièce jointe

Les cotisations constituent notre seule recette et malgré le passage à 7€50 par semestre, notre marge de manœuvre reste faible avec un solde positif de 48€.

La question se pose de garder un compte bancaire lorsque nous approchons les 10% de frais financiers. Anne trouve que c'est trop cher pour le service rendu. La gratuité des frais de tenue de compte promise par la Caisse d'Épargne n'a pas été respectée.

En réponse à une question, les 150€ d'électricité sont un forfait négocié avec les Phily lorsque nous étions hébergés par eux et que nous avons ensuite proposé à Tassy lors de notre déménagement.

Vote sur le rapport financier : contre : 0

abstention : 1

pour : 19

**Perspectives :**

**Les légumes .**

Alors que les paniers de légumes sont la base des Amap, nous enregistrons une baisse régulière des commandes. 10 à 12 paniers prévus pour 2016 . En cause, une concurrence certaine du Marché Paysan qui propose maintenant des produits bio (à prix plus élevés) et une insatisfaction sur la qualité notée par plusieurs adhérents . Une livraison par semaine suppose de pouvoir cuisiner tout de suite pour un résultat optimum et ce n'est pas facile pour ceux qui travaillent. Certains, par militantisme, acceptent la qualité inégale des paniers en été ,d'ailleurs souvent compensée à l'automne .

Jean- Claude présente 30 légumes différents sur la saison. Tout le monde reconnaît la difficulté de la tâche avec les caprices de la météo, les sangliers ... il a déjà été suggéré à Jean-Claude de s'adresser à la société de chasse pour être indemnisé et aidé à protéger ses cultures.

On lui avait aussi proposé de trouver un partenaire pour compléter ses paniers , ce qu'il fait de manière occasionnelle avec des agriculteurs du canton.

Difficile de trouver des solutions en l'absence du principal intéressé. Nous étudierons la question en CA avec Jean-Claude.

### **Nouveaux contrats.**

Stéphane et Valérie Maillard se sont lancés dans la fabrication de bière artisanale en cours de labellisation bio. Nous proposons donc ce nouveau contrat en 2016.

Nous avons été contactés par Andréa Marin, productrice de yaourts, crèmes dessert et glaces à base de lait de brebis. Nous proposerons donc un contrat pour les crèmes dessert et glaces à partir d'avril 2016.

### **La fête.**

Le président rappelle que nous avons dû, à regret, annuler la fête de septembre faute d'inscriptions et avec l'annonce d'une météo incertaine. Nous essaierons de mieux communiquer l'année prochaine, en souhaitant que les adhérents ne fassent pas trop attendre leur réponse quant à leur participation.

**Appel à candidature :** personne n'a manifesté son intention d'intégrer le CA . Sa composition reste donc inchangée. De même pour le bureau. Anne souhaite préparer la relève pour les tâches qu'elle assume : mise en place des contrats, tenue des comptes de l'association.

En fin d'AG, 3 élus nous ont rejoints : Monsieur Jean-Yves Huet, Maire de Montauroux ; Madame Sylvie Amand, Adjointe à l'environnement de Callian ; Madame Michèle Baron , conseillère municipale à Montauroux. Merci à eux d'avoir répondu à notre invitation.

Monsieur Huet nous a redit son attachement au maintien de terres agricoles sur sa commune et sur le canton dans un souci de préservation des paysages et de la biodiversité. Ainsi, à l'entrée de Montauroux, la commune a fait évoluer des terrains constructibles en terres agricoles pour revenir à une ancienne production locale, les roses, pour l'industrie de la parfumerie. Il envisage également la création d'une cantine bio intercommunale alimentée par la production locale.

Le SCOT et le PLU , conformément à la loi, imposent de sanctuariser les terres agricoles restantes. Encore faut-il convaincre les propriétaires de louer ou vendre leurs terres , et les acteurs politiques, pour faire avancer les projets. Une adhérente prend acte et souhaite que les acteurs locaux communiquent davantage sur le sujet. Monsieur Huet nous assure que l'ensemble des élus du canton sont dans cette démarche.

Michel Berthier, un adhérent, vient appuyer les propos de Monsieur Huet sur l'importance du maintien des terres agricoles en rapportant les conclusions de l'Observatoire de la Biodiversité : « Les biens et les services qu'elle (la biodiversité) rend sont indispensables à l'Humanité ».

A la suite de l'AG, nous avons invité la population à venir découvrir notre Amap, les producteurs et leurs produits. Parmi les visiteurs , on a pu noter la présence de Monsieur Martel, Maire de St Paul-en-Forêt, Vice –Président de la CdC en charge de l'Agriculture et de Monsieur Théodose, premier adjoint de Montauroux.

6 producteurs sur 9 sont venus présenter, photos et dvd à l'appui, leur exploitation et leurs produits. Nous avons pu goûter saucissons et bières bio de Stéphane Maillard (Valderoure), lauréat régional pour ses prairies fleuries ; les fromages chèvre et brebis de Chantal Laurent (Châteauvieux). Les yaourts au lait de chèvre d'Odile Christine (Callas) ; les crèmes dessert au lait de brebis d'Andréa Marin (Bargême) ; les jus de fruit bio de Philippe Bilocq, médaillé d'or la veille au dernier Salon de l'Agriculture.

Nous espérons avoir répondu aux attentes des personnes intéressées et invitons ceux qui n'ont pu venir ce dimanche, à nous rencontrer tous les 15 jours du 17 mars au 12 mai, puis toutes les semaines, le jeudi de 17h à 18h45 au local de distribution de Tassy.

Contacts : Dominique Converset : 06 83 59 71 28

Anne Grimault : 06 43 43 03 98

Martine Hausser : 06 33 47 67 82

Site : <http://amappaysdefayence.e-monsite.com>

Pour le bureau,  
La secrétaire